



NOTE DE TRAVAIL

ONZIÈME SESSION DE LA DIVISION DES STATISTIQUES

Réunion virtuelle, 4 - 8 avril 2022

Point 1 : Formulaires de compte rendu du transport aérien de l'OACI

FORMULAIRES DE COMPTE RENDU DU TRANSPORT AÉRIEN

(Note présentée par le Secrétariat)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La présente note de travail contient les recommandations formulées lors de la troisième réunion du Groupe d'experts des données sur l'aviation et de l'analyse (ADAP/3) au sujet de la collecte de données nouvelles et/ou supplémentaires sur l'aviation au moyen de formulaires de compte rendu du transport aérien de l'OACI et d'enquêtes. Ces recommandations visent la collecte de données sur la consommation de carburant au moyen du formulaire M, la collecte de données relatives aux incidents de cybersécurité et l'enquête sur le personnel titulaire d'une licence, par sexe, ainsi que sur la définition statistique du trafic tout cargo non régulier. On trouvera aussi, dans le présent document, une description des activités de suivi menées par le Secrétariat sur cette question.

La suite à donner par la Division figure au paragraphe 6.

<i>Références :</i>	A40-WP/19-EC/5, Programme statistique OACI et analytique de mégadonnées <i>Rapport de la troisième réunion du Groupe d'experts des données sur l'aviation et de l'analyse (ADAP/3, couverture jaune)</i>
---------------------	---

1. INTRODUCTION

1.1 À la troisième réunion du Groupe d'experts des données sur l'aviation et de l'analyse (ADAP/3), tenue en juin 2021, plusieurs recommandations ont été formulées au sujet de la collecte de données nouvelles et/ou supplémentaires au moyen du Programme statistique de l'OACI, notamment les formulaires de compte rendu du transport aérien et les enquêtes. Ces recommandations portent sur a) la collecte de données sur la consommation de carburant au moyen du formulaire M de compte rendu du transport aérien de l'OACI, b) la collecte de données sur les incidents de cybersécurité, c) l'enquête sur le personnel titulaire d'une licence, par sexe, et d) la définition statistique du trafic tout cargo non régulier.

2. COLLECTE DE DONNÉES SUR LA CONSOMMATION DE CARBURANT

2.1 Les États membres rendent compte de leur consommation de carburant et de leur trafic au moyen du formulaire M - *Consommation de carburant et trafic*, qui fait partie des comptes rendus du transport aérien de l'OACI. Toutefois, ce formulaire ne répond plus aux besoins découlant des activités de l'OACI. En outre, le niveau de déclaration au moyen du Formulaire M est faible comparé à celui des autres formulaires. Le Secrétariat a proposé aux participants à la troisième réunion de supprimer le formulaire M et d'inclure un volet consommation de carburant dans le formulaire C – *Trafic par étapes (TFS)*. Cette proposition n'a pas été approuvée par le Groupe d'experts.

2.2 Le Groupe d'experts a recommandé que le Secrétariat poursuive la collecte des données sur la consommation de carburant au moyen du Formulaire M et améliore celui-ci afin de favoriser l'augmentation des comptes rendus. Il a également recommandé que le Secrétariat se coordonne avec le Comité de la protection de l'environnement en aviation (CAEP) et étudie la possibilité d'intégrer la collecte de données au moyen du Formulaire M à d'autres activités connexes (Recommandation ADAP/3-4).

3. COLLECTE DE DONNÉES SUR LES INCIDENTS DE CYBERSÉCURITÉ

3.1 Conformément aux Résolutions de l'Assemblée relatives à la cybersécurité, le Groupe d'étude du Secrétariat de l'OACI sur la cybersécurité (SSGC) a été créé en août 2017. Le SSGC est un groupe plénier bénéficiant du soutien du Sous-groupe de recherche sur les aspects juridiques (RSGLEG), dont les activités visent notamment à a) catégoriser et analyser les cybermenaces et les vulnérabilités de l'aviation civile, ainsi que les risques connexes recensés par les groupes d'experts de l'OACI afin de déterminer dans quelle mesure ils sont couverts par le cadre juridique international actuel et b) instaurer une compréhension et une terminologie communes des éléments de la cybersécurité, y compris « la cybersécurité en ce qui concerne l'aviation », « les ordinateurs », « l'accès non autorisé », « les vulnérabilités », « les menaces » et « les armes ».

3.2 La troisième réunion ayant recommandé au Secrétariat de poursuivre sa collaboration avec le SSGC (Recommandation ADAP/3-4), le Secrétaire du Groupe d'experts se concertera avec celui du Groupe d'experts sur la cybersécurité (réemment créé pour remplacer le SSGC) afin d'étudier la faisabilité d'une éventuelle collecte de données relatives aux incidents de cybersécurité.

4. DONNÉES PAR SEXE RELATIVES AU PERSONNEL TITULAIRE D'UNE LICENCE

4.1 En 2017, le Secrétariat a réalisé une enquête en envoyant la lettre EC 7/27 – 17/64, relative aux besoins futurs en professionnels de l'aviation civile titulaires d'une licence et aux capacités de formation correspondantes. Le formulaire à remplir pour l'enquête figure dans l'appendice. Les résultats de l'enquête ont notamment servi à évaluer les besoins futurs en professionnels titulaires d'une licence en service actif et les capacités de formation par région, qui constituent la base de la planification des ressources humaines et de la création de capacités institutionnelles, ainsi que des mesures gouvernementales et de financement correspondantes. Les États qui ont répondu représentaient environ 70 pour cent du trafic mondial en tonnes-kilomètres payantes.

4.2 Afin de limiter au minimum la charge en matière de communication de données imposée aux États et compte tenu du bon taux de réponse à la première enquête il a été proposé de continuer de

collecter les données relatives aux professionnels de l'aviation titulaires d'une licence au moyen d'une enquête plutôt que de créer un nouveau formulaire de compte rendu du transport aérien. L'enquête envisagée sera menée tous les deux ans afin de surveiller l'évolution du personnel par sexe et ses résultats seront utilisés pour appuyer le Programme OACI pour l'égalité des sexes et le Programme sur la prochaine génération de professionnels de l'aviation (NGAP), et publiés sur site web public de l'OACI. Les résultats seront également utilisés pour évaluer les effets de la pandémie de COVID-19 sur les travailleurs du secteur de l'aviation, par région.

4.3 Le Groupe d'experts a décidé de poursuivre la collecte de données par sexe relatives au personnel titulaire d'une licence au moyen d'une enquête en prenant note du fait que les données relatives à la formation pourraient provenir d'une autre entité que l'autorité de l'aviation civile, dont les données ne sont pas facilement disponibles dans certains États. La lettre contenant le formulaire de l'enquête a été envoyée aux États membres (SL 2022/25).

5. DÉFINITION STATISTIQUE DU TRAFIC TOUT CARGO NON RÉGULIER

5.1 À la troisième réunion du Groupe d'experts, l'Association du Transport Aérien International (IATA) a été préoccupée de constater que la définition statistique actuelle du trafic tout cargo non régulier devait être clarifiée, car elle pouvait entraîner des distorsions et des incohérences dans la prise de mesures dans le secteur visé.

5.2 Compte tenu des incidences sur la réglementation, les accords relatifs aux services aériens, et les normes et pratiques recommandées (SARP) qui peuvent renvoyer aux définitions du Programme statistique de l'OACI, le Groupe d'experts a suggéré qu'une analyse complémentaire soit menée pour mieux appréhender les incidences de la clarification de la définition statistique du trafic tout cargo non régulier. Il a souligné que les définitions réglementaires et statistiques des vols tout cargo non réguliers devraient être aussi semblables que possible et qu'il convenait de réfléchir aux conséquences pratiques de la modification de la définition statistique.

5.3 Le Secrétariat a tenu une série de réunions avec l'IATA et des États afin de mener à bien la tâche que lui avait confié le Groupe d'experts. Le texte du projet de définition statistique modifiée du trafic tout cargo non régulier et les conséquences pratiques de la modification proposée sont présentés dans la note STA/11-WP/9.

6. SUITE À DONNER PAR LA DIVISION

6.1 La Division est invitée à :

- a) prendre note des recommandations de la troisième réunion (ADAP/3) et du suivi réalisé par le Secrétariat de la collecte de données nouvelles et/ou supplémentaires au moyen de formulaires de compte rendu du transport aérien de l'OACI et d'enquêtes ;
- b) formuler des conseils sur les façons d'améliorer la communication par les États membres de données relatives à la consommation de carburant par l'intermédiaire du Formulaire M ;
- c) encourager les États membres à communiquer les résultats relatifs à leur personnel titulaire de licence, par sexe, comme prévu dans la lettre SL 2022/25.

APPENDIX

ATTACHMENT to State letter EC 7/27 - 22/25

SURVEY ON LICENSED AVIATION PERSONNEL AND TRAINING CAPACITY¹

STATE:
CONTACT PERSON:

EMAIL:
TEL:

I. LICENSED PERSONNEL REQUIREMENTS

Category of personnel ²	Average age	Active on duty in 2021		
		Total	Number of men	Number of women
Personnel holding licenses/ratings issued by the reporting State or holding equivalent qualifications	Airline transport pilot license (Captains and First Officers employed by airlines registered in the reporting State)			
	Commercial pilot license (employed by an airline registered in the reporting State)			
	Airline transport pilot license (not employed)			
	Commercial pilot license (not employed)			
	Flight Instructors Rating for the levels of PPL-CPL-IR-MPL			
	Type Rating Instructor/Examiner			
	Licensed aircraft maintenance engineers/technicians			
	Air Traffic Controllers			
Personnel holding validated licenses issued by another State	Airline transport pilot license (Captains and First Officers employed by airlines registered in the reporting State)			
	Airline transport pilot license (Co-pilots)			
	Flight Instructors Rating for the levels of PPL-CPL-IR-MPL			
	Licensed aircraft maintenance engineers/technicians			
	Air Traffic Controllers			

II. TRAINING CAPACITY

Training Types in Approved Training Courses	2021				
	Number of Training Organizations	Total training capacity (number of students/year)	Number of students		
			Total	Number of men	Number of women
Multi-Crew Pilot License					
Commercial Pilot License					
Licensed aircraft maintenance engineers/technicians					
Air Traffic Controllers					

ABBREVIATIONS: ATPL - Air Transport Pilots Licence, CPL - Commercial Pilot Licence, IR - Instrument Rating, MPL - Multi-crew Pilot Licence, PPL - Private Pilot Licence

– FIN –

¹ This form is downloadable in Excel format at the following link for electronic submission:

<https://www.icao.int/sustainability/Documents/Survey%20on%20licensed%20aviation%20personnel.xlsx>

² Unless otherwise noted, the State should report Personnel employed by commercial air transport operators, civil aviation authority, air navigation services providers, maintenance and repair organizations, and training organizations in the reporting State.